Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: - (1924)

Heft: 47

Rubrik: Avis divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

	Lait concentré	10 %	_
35 ter		4 = 0/	
36	Fromages	15 %	
37	Beurre	15 %	_
74	Malt (orge germée)	25 %	
80	Légumes secs		1 11
83	Pommes de terre	25 %	
84	Fruits de table frais	25 %	
		20 6	
Ex 85	Fruits de table secs ou tapés: figues, aman- des, noisettes, prunes et pruneaux, à l'exclu- sion des prunes ordi- naires, fretin et écra-		
	sées, sous réserve d'ê-		
	tre logées en sacs ou barils	10 %	_
89	Graines à ensemencer	25 %	_
Ex 128	Bois communs autres que les bois de mine, ronds, bruts, non équarris, avec eu sans écorce, de longueur quelconque et de cir		
	conférence au gros bout supérieure à 60 centimètres	10 %	dis (1 <u>5.</u> d (16.)
	ne équarris ou sciés,		
	à l'exception des pla-		
	cages	10 %	
130	Merrains	10 %	
	Merrains	10 %	
Ex 133	Details noine	OF 0	
et 133 bis	Bois de mine	25 %	
Ex 135	Bûches, fagots et bour-	~ N	
	rées	25 %	_
135 bis	Bois d'essences résineu-		
	ses, en rordins, pour		
	la fabrication de la pâ-		
	te à papier	10 %	
136	Charbons de bois et de		
100	chénevottes	25 %	
154	Ecorces à tan	25 %	
		20 h	
Ex 158	Légumes frais	5%	
158 bis	Choux à choucroute	25 %	
Ex 164	Fourrages	25 %	
0123	Sulfate de cuivre	25 %	_
Cas droi	ts ne sont nes applicabl	00 0111	z on

Ces droits ne sont pas applicables aux envois à destination des colonies, possessions et pays de protectorat français, de la Tunisie et de la zone française de l'empire chérifien.

L'institution des droits de sortie n'a pas pour effet de modifier ou de suspendre l'effet des prohibitions dont est frappé l'exportation de certaines marchandises désignées dans les dits décrets. (J. O. des 12 mars et 8 avril 1924.)

En ce qui concerne les *graines à ensemencer* et les bois de mine, le droit de sortie de 25 % ad valorem, institué par le décret du 11 mars 1924 sus-visé, ne sera provisoirement appliqué qu'aux espèces ou catégories désignées ciaprès:

N° DU TARIF

D'ENTRÉE DI

DÉSIGNATION DES MARCHANDISES

Ex 89 Graines potagères. (Le droit ne s'applique pas aux graines accompa-

gnées d'un certificat de la station d'essais de semences de Paris du ministère de l'Agriculture constatant la pureté des yariétés.)

Ex 128 Ex 133 Ex 133 bis Bois de mine écorcés.

(Décret du 20 mars, J. O. du 21 mars 1924.)

TRANSPORTS

Changements aux tarifs des chemins de fer français soumis à l'homologation ministérielle

7 mars 1924	G. V. 118	Journaux.
10 mars 1924	P. V. 2-102	Blé et farine.
7 mars 1924	P. V. 23-123	Arbres et arbus-
T MINITED TOUT	1. 1.20120	tes vivants,
		fourrages, pail-
		le, plantes vi-
4m 4004	G 17 0 400	vantes.
17 mars 1924	G. V. 6-106	Voyageurs (bil-
		lets d'aller et
		retour de fa-
		mille).
18 mars 1924	Classification	
	générale P. V.	
	22-122.	Divers.
19 mars 1924	G. V. 101	Voyageurs (bil-
		lets 1/2 tarif).
20 mars 1924	P. V. 27 et 127	Dépouilles d'ani-
20 1110115 1024	1. 1. 21 00 121	maux et pro-
		duits accessoi-
1001	D 11 F 10F	res.
25 mars 1924	P. V. 5-105	Betteraves, su-
		cres, mélasses,
		dextrine et glu-
		coses.

Tarifs homologués

22 févr. 1924	Tarifs géné- raux inté- rieurs et com-	
	muns de P. V.	(Article 61, § A Exportation).
8 févr. 1924	P. V. 12-112	Pierres servant aux arts et mé- tiers.
7 mars 1924	G. V. 118	Journaux.
7 mars 1924	P. V. 2-102	Blés et farines.

AVIS DIVERS

Offres et demandes d'emploi

Le Secrétariat Général de la Chambre de Commerce Suisse en France a reçu, ces derniers temps, diverses offres de service pour les emplois suivants:

Directeurs d'usines, ingénieurs-mécaniciens, ingénieurs-électriciens; chimistes, secrétaires-juristes, chefs de bureau, employés intéressés, etc.

Service de Représentation

Nous rappelons à nos lecteurs que la Chambre de Commerce Suisse en France possède un service de représentation et que toutes les peronnes qui désirent s'occuper de la représention en France de Maisons suisses, ou en Suisse de Maisons françaises, sont priées de s'inscrire à nos bureaux.

ADRESSES UTILES A PARIS

LÉGATION DE SUISSE: 51, avenue Hoche, Tél.: Elvsées 05-84.

Bureaux ouverts de 9 h. et demie à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.

Agence officielle des chemins de fer fédéraux: 20, rue Lafayette. Tél : Central 63-30.

a) Œuvres et Sociétés de bienfaisance et de secours :

Société Helvétique de Bienfaisance de Paris, 10, rue Hérold.

Société Suisse de Secours Mutuels, 8, cour des Petites-Ecuries.

Société de Secours Mutuels « L'Espérance Suisse », 28, rue Aumaire.

Union Helvétia, Société de Secours mutuels des employés d'hôtel suisses, 36, rue des Petits-Champs.

Asile Suisse des Vieillards, 25, avenue de Saint-Mandé.

HOME SUISSE, 25, rue Descombes.

b) Autres Sociétés Suisses (politiques, com-

merciales, sports, musique, etc.).

Association des Artistes Suisses de Paris, 79, rue Notre-Dame-des-Champs.

CERCLE AMICAL HELVÉTIQUE, 6, rue des Archives.

CERCLE COMMERCIAL SUISSE, 10, rue des Messageries.

CERCLE SUISSE ROMAND, 12, rue Marbeuf.

CHORALE SUISSE DE PARIS, 28, rue Aumaire, café Brunner.

HARMONIE SUISSE, 10, rue des Messageries.

HARMONIE TESSINOISE, café Brunner, 28, rue Aumaire.

Nouvelle Société Helvétique, c/o M. A. J. Maret, 16, rue Soufflot.

SOCIÉTÉ LIBÉRALE TESSINOISE « LA FRANSCINI », c/o M. J. Jemini, 2 bis, Cité Popincourt.

Société Suisse de Chant « Alpenroesli », 31, rue de Penthièvre.

SOCIÉTÉ SUISSE DES COMMERÇANTS A ZURICH, 31, rue des Petites-Ecuries.

SOCIÉTÉ SUISSE DE GYMNASTIQUE DE PARIS, 57, faubourg Saint-Denis.

Société Suisse de Tir, 32, rue d'Hauteville.

Union Chrétienne de Jeunes Gens, Groupe Suisse, 14, rue de Trévise.

Union Sportive Suisse de Paris, 31, boulevard Bonne-Nouvelle.

LE DÉJEUNER SUISSE aura lieu dorénavant tous les mercredis, à 12 h. 1/2, à la *Brasserie Suisse*, 10, rue des Messageries.